gr. *krênê*, source). Chim. Nom donné par Berzélius à un acide qu'il a extrait de l'eau minérale de Porla en Suède, et qui existe, selon lui, dans le terreau et dans les dépôts ocreux des eaux ferrugineuses. L'acide *apocrénique* est brun, peu soluble dans l'eau, plus soluble dans l'alcool anhydre, et d'une saveur fort astringente. Il se dissout immédiatement dans les acétates alcalins.

APOCRISIAIRE s. m. (a-po-kri-zi-è-re — du gr. *apo*, loin de; *krisis*, jugement). Hist. Dans le Bas-Empire, Officier chargé de porter les messages de l'empereur et d'intimer ses ordres. ‖ Plus tard, Chanceller, dignitaire chargé d'expédier les édits, les actes. ‖ Au moyen âge, Officier ecclésiastique qui avait sur le spirituel la même juridiction que le maire du palais sur le temporel. ‖ Sous Charlemagne, le grand aumônier. ‖ Nonce du pape, député des évêques ou des abbés auprès des princes catholiques, pour traiter avec eux des affaires spirituelles ou temporelles sur lesquelles il s'élevait quelque difficulté. ‖ Dans quelques monastères, Celui qui avait la garde du trésor.

APOCRISIE s. f. (a-po-kri-zî — du gr. *apokrisis*, séparation). Méd. Evacuation des liquides en excès dans l'économie, ou des substances morbides, évacuation s'opérant par une sécrétion qui se manifeste sous forme de crise.

APOCROUSTIQUE adj. (a-po-krou-sti-ke — du gr. *apo*, loin de; *krouô*, je pousse). Anc. méd. Se disait des remèdes que l'on croyait propres à débarrasser l'économie des humeurs nuisibles.

APOCRYPHE adj. (a-po-kri-fe — du gr. *apokruphos*; formé de *apo*, qui marque l'éloignement, et *kruptô*, je cache). Qui est supposé, donteux, suspect : *Livre, ouvrage* APOCRYPHE. *Histoire* APOCRYPHE. *Écrivain, auteur* APOCRYPHE. *Alexandre, si l'anecdote n'est pas* APOCRYPHE, *conjura l'hiérophante de brûler la lettre.* (Volt.) *Nous appelons aujourd'hui avec* APOCRYPHES les livres qui *ne méritent aucune créance.* (Volt.) *Aux yeux de certains érudits, quelques-unes des* Catilinaires *ont paru suspectes ; d'autres, plus hardis, en ont condamné plusieurs comme* APOCRYPHES. (Mérimée.)

— S'applique particul. aux parties de l'Ancien et du Nouveau Testament dont l'authenticité n'a pas été suffisamment établie, et qui, en conséquence, ont été rejetées par l'Eglise : *Le troisième et le quatrième livres d'Esdras sont* APOCRYPHES. (Acad.) *On donna aussi le nom d'*APOCRYPHES *aux ouvrages forgés par les anciens hérétiques, et attribués par eux aux auteurs sacrés.* (Maury.)

— Par ext. Faux, controuvé : *Nouvelle* APOCRYPHE. *Ces mémoires ne sont pas* APOCRYPHES, *et c'est quelque chose par le temps qui court.* (De Barante.) *En fait de traditions, les Arabes s'en tenaient à des récits populaires, sans* APOCRYPHES. (Renan.) ‖ Suspect, mal famé : *Que de parchemins et de vertus* APOCRYPHES ! (G. Sand.) *La situation de ces dames se détermine par cette qu'elles prennent dans ces quartiers* APOCRYPHES. (Balz.)

— Substantiv. : *L'*APOCRYPHE *n'est ni le pseudonyme, ni l'hypothétique ou supposé.* (Marlès.)

— s. f. Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des mélasomes.

— Syn. **Apocryphe, supposé.** Ce qui est *apocryphe* n'est ni prouvé ni authentique, mais peut être vrai; ce qui est *supposé* est nécessairement faux.

— **Antonymes.** Authentique, canonique, protocanonique, deutérocanonique, homologuemène. — Officiel, reconnu.

— **Encycl.** Le mot *apocryphe* présente trois sens parfaitement distincts : sens littéral ou étymologique, sens doctrinal, sens général. Littéralement, il signifie *caché*; en ce sens, on nommait *apocryphe* tout écrit gardé secrètement et dérobé à la connaissance du public. Ainsi les livres des sibylles à Rome, confiés à la garde des décemvirs ; les annales d'Egypte et de Tyr, dont les prêtres seuls étaient dépositaires, et dont la lecture n'était pas permise indifféremment à tout le monde, étaient des livres *apocryphes*. Chez les juifs, un livre pouvait être tout à la fois *sacré* et *apocryphe; sacré*, parce qu'on le supposait inspiré et qu'on lui attribuait une origine divine; *apocryphe*, parce qu'il était déposé dans le temple et qu'il n'avait point été communiqué au peuple. Le caractère *apocryphe* d'un livre n'excluait pas l'inspiration, l'autorité divine de ce livre. En un mot, chez les Juifs, *apocryphe* signifiait *non canonique*, c'est-à-dire non inscrit dans le canon ou catalogue public des Ecritures.

Chez les chrétiens, le sens du mot *apocryphe* s'étendit; la canonicité devenant le critérium de l'inspiration divine, en d'autres termes, le canon chrétien comprenant tous les livres regardés par l'Eglise comme inspirés, *apocryphe* s'appliqua naturellement à tout livre dont l'Eglise ne reconnaissait pas le caractère divin. Ainsi, dans le langage ecclésiastique, le mot *apocryphe* n'est pas pris en mauvaise part, il n'exclut pas l'authenticité et la véracité, mais seulement l'origine divine.

Dans le sens moderne, c'est-à-dire dans le sens général de la critique, *apocryphe* se dit par opposition à *authentique* (V. Authenticité); il s'applique à tout livre dont la date est incertaine et l'auteur inconnu, et dont, par conséquent, le témoignage est suspect. Dans ce sens, la plupart des livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament sont, pour la critique rationaliste, des ouvrages *apocryphes*. V. Bible, Evangile, etc.

Parmi les livres *apocryphes* de l'antiquité profane, on cite les fragments de Sanchoniaton, les *Annales d'Egypte*, attribuées à Thaut; les écrits attribués à Hermès Trismégiste, les *Vers dorés*, de Pythagore; les *Livres sibyllins*, les *Poésies orphiques*. Le moyen âge nous offre le célèbre traité des *Trois Imposteurs*. Quant aux livres *apocryphes* qui se rapportent à l'Ancien et au Nouveau Testament, nous en parlerons aux mots Bible et Evangile.

APOCRYPHITÉ s. f. (a-po-kri-fi-té — rad. *apocryphe*). Néol. Chose apocryphe, controuvée, supposée : *Les divers partis se démontrent réciproquement des contradictions, des invraisemblances, des* APOCRYPHITÉS. (Volney.)

APOCRYPTE s. m. (a-po-kri-pte — du gr. *apokruptô*, je me cache). Ichth. Genre de poisson démembré des gobies et observé sur les côtes de Coromandel et dans les mers de la Chine : *Les* APOCRYPTES *vivent sous la vase, à l'embouchure des fleuves et dans les étangs salés.*

APOCYÉSIE s. f. (a-po-si-é-zî — du gr. *apo*, loin de; *kuêsis*, grossesse). Chir. Accouchement.

APOCYN s. m. (a-po-sain — du gr. *apo*, loin de; *kuôn*, chien). Bot. Genre de plantes de la famille des apocynées, tribu des échitées, ainsi nommé parce qu'on doit en éloigner les chiens à cause de ses propriétés vénéneuses.

— **Encycl.** Le genre *apocyn* présente les caractères suivants : calice à cinq divisions profondes; corolle campanulée à limbe divisé en cinq lobes; étamines à anthères sagittées; ovaires entourés de cinq glandes hypogynes; fruit composé de deux follicules allongés, coniques; graines munies d'une aigrette soyeuse. Les principales espèces sont : l'*apocyn à feuilles d'androsème*, et l'*apocyn chanvrin*.

L'*apocyn à feuilles d'androsème* est une plante vivace qui atteint un mètre de hauteur. Originaire de l'Amérique septentrionale, il est cultivé, comme plante d'ornement, dans la plupart des contrées de l'Europe. Ses fleurs, qui s'épanouissent de mai à septembre, sont d'un blanc rosé; elles sont disposées en cimes corymbiformes, axillaires ou terminales. Elles présentent un phénomène curieux qui a fait donner à la plante le nom vulgaire de *gobe-mouche*. Attirés par la présence du nectar, les insectes viennent en foule introduire leur trompe entre ses anthères, qui, étant irritables et conniventes, se rapprochent soudain et retiennent par ces petits animaux un piége dont ils ne peuvent se dégager.

L'*apocyn chanvrin* est également une plante vivace, qui nous vient de la Caroline, et dont les fleurs d'un jaune verdâtre ; par le rouissage, on en obtient une bonne filasse.

APOCYNÉ, ÉE ou **APOCYNACÉ, ÉE** adj. (a-po-si-né — rad. *apocyn*). Bot. Qui ressemble à l'apocyn.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones monopétales, ayant pour type le genre apocyn : *Les* APOCYNÉES *habitent pour la plupart les régions tropicales des deux continents.* (J. Decaisne.)

— **Encycl.** La famille des *apocynées* renferme des arbres, des arbrisseaux ou des herbes, à feuilles alternes, opposées ou verticillées, entières et dépourvues de stipules. Les fleurs ont un calice persistant, à cinq divisions ; une corolle en coupe ou en entonnoir, à limbe partagé en cinq divisions très-obliques et insymétriques ; cinq étamines égales ; à anthères remplies de pollen granuleux ; un ovaire composé de deux carpelles multiovulés, surmonté d'un style simple. Le fruit se compose de deux follicules entièrement unis, renfermant un grand nombre de graines, entourées d'une membrane ailée ou surmontées d'une aigrette soyeuse.

Les *apocynées* présentent des affinités avec les asclépiadées, les loganiacées et les oléinées. Elles habitent, pour la plupart, les régions tropicales des deux continents ; on ne trouve, en Europe, qu'un petit nombre de genres et d'espèces ; mais beaucoup d'autres espèces sont cultivées dans les jardins. Presque toutes les *apocynées sécrètent* un suc laiteux très-abondant et doué de propriétés très-énergiques. Plusieurs d'entre elles sont employées en médecine, ou constituent des poisons assez violents. Par une exception remarquable, d'autres espèces ont des fruits très-recherchés comme aliment, ou des fleurs qui exhalent des odeurs suaves.

Cette famille se divise en quatre tribus, dont voici l'indication, avec celle des genres et des espèces les plus remarquables : 1° *strychnées* : strychnos (noix vomique, fève de St-Ignace); carissa; allamande ; 2° *ophioxylées* : ophioxylon ; tanghin ; cerbera ou ahouai; alyxie; 3° *plumerices* : plumérie; tabernemontana; amsonie; pervenche; 4° *échitées* : échites ; alstome ; diplodénie ; mandeville : apocyn; nérion ou laurier - rose; gelsémie. V. ces mots.

APOCYRTE s. m. (a-po-sir-te — du gr. *apo*, sans; *kurtos*, courbé). Entom. Genre de coléoptères tétramères, du groupe des charançons, renfermant quatre espèces, qui vivent dans l'Inde ou à Luçon.

APOD, nom d'une rivière et d'une bourgade de l'île de Luçon, dans l'archipel des Philippines, Océanie.

APODACRYTIQUE adj. (a-po-da-kri-ti-ke — du gr. *apo*, sans; *dakru*, larme). Anc. méd. Se disait de certaines préparations auxquelles on attribuait la vertu d'arrêter l'écoulement des larmes.

APODANTHE s. m. (a-po-dan-te — du gr. *a* priv. ; *pous*, pied ; *anthos*, fleur). Bot. Genre de la famille des raffésiacées, réuni aujourd'hui au genre frostie.

APODARA, comte de Venadito, dernier vice-roi du Mexique. Ne pouvant résister au mouvement d'indépendance qui éclatait de toute part contre les Espagnols, il donna sa démission le 5 juillet 1821, entre les mains du maréchal de camp don Francisco Novello, et se retira en Espagne.

APODE adj. (a-po-de — du gr. *a* priv. ; *pous*, *podos*, pied). Zool. Qui n'a point de pieds ; de paites : *Chenilles* APODES. *Larves* APODES.

— Ichth. Se dit des poissons qui sont privés de nageoires ventrales.

— s. m. pl. Ichth. Troisième ordre des poissons malacoptérygiens, renfermant les anguilles et les genres voisins.

— Entom. On a donné aussi ce nom à un groupe d'articulés, comprenant une partie des annélides et des helminthes.

— Techn. Sorte d'ancienne marmite sans pieds.

— **Encycl.** Cuvier fait des *apodes* ou *malacoptérygiens apodes* le quatrième ordre de sa sous-classe des poissons osseux. MM. Paul Gervais et Van Beneden en font un sous-ordre de leur ordre des squamodermes, sous-classe des téléostéens ; du reste, le sous-ordre de ces hyopcynes ; fruit composé de deux follicules allongés, coniques; graines munies d'une aigrette soyeuse. Les principales espèces sont : l'*apocyn à feuilles d'androsème*, et l'*apocyn chanvrin*.

L'*apocyn à feuilles d'androsème* est une plante vivace qui atteint un mètre de hauteur. Originaire de l'Amérique septentrionale, il est cultivé, comme plante d'ornement, dans la plupart des contrées de l'Europe. Ses fleurs, qui s'épanouissent de mai à septembre, sont d'un blanc rosé ; elles sont disposées en cimes corymbiformes, axillaires ou terminales. Elles présentent un phénomène curieux qui a fait donner à la plante le nom vulgaire de *gobe-mouche*. Attirés par la présence du nectar, les insectes viennent en foule introduire leur trompe entre ses anthères, qui, étant irritables et conniventes, se rapprochent soudain et retiennent par ces petits animaux un piége dont ils ne peuvent se dégager.

L'*apocyn chanvrin* est également une plante vivace, qui nous vient de la Caroline, et dont les fleurs d'un jaune verdâtre ; par le rouissage, on en obtient une bonne filasse.

APOCYNÉ, ÉE ou **APOCYNACÉ, ÉE** adj. (a-po-si-né — rad. *apocyn*). Bot. Qui ressemble à l'apocyn.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones monopétales, ayant pour type le genre apocyn : *Les* APOCYNÉES *habitent pour la plupart les régions tropicales des deux continents.* (J. Decaisne.)

— **Encycl.** La famille des *apocynées* renferme des arbres, des arbrisseaux ou des herbes, à feuilles alternes, opposées ou verticillées, entières et dépourvues de stipules. Les fleurs ont un calice persistant, à cinq divisions ; une corolle en coupe ou en entonnoir, à limbe partagé en cinq divisions très-obliques et insymétriques ; cinq étamines égales ; à anthères remplies de pollen granuleux ; un ovaire composé de deux carpelles multiovulés, surmonté d'un style simple. Le fruit se compose de deux follicules entièrement unis, renfermant un grand nombre de graines, entourées d'une membrane ailée ou surmontées d'une aigrette soyeuse.

Les *apocynées* présentent des affinités avec les asclépiadées, les loganiacées et les oléinées. Elles habitent, pour la plupart, les régions tropicales des deux continents ; on ne trouve, en Europe, qu'un petit nombre de genres et d'espèces ; mais beaucoup d'autres espèces sont cultivées dans les jardins. Presque toutes les *apocynées sécrètent* un suc laiteux très-abondant et doué de propriétés très-énergiques. Plusieurs d'entre elles sont employées en médecine, ou constituent des poisons assez violents. Par une exception remarquable, d'autres espèces ont des fruits très-recherchés comme aliment, ou des fleurs qui exhalent des odeurs suaves.

Cette famille se divise en quatre tribus, dont voici l'indication, avec celle des genres et des espèces les plus remarquables : 1° *strychnées* : strychnos (noix vomique, fève de St-Ignace); carissa; allamande ; 2° *ophioxylées* : ophioxylon ; tanghin ; cerbera ou ahouai; alyxie; 3° *plumerices* : plumérie; tabernemontana; amsonie; pervenche; 4° *échitées* : échites ; alstome ; diplodénie ; mandeville : apocyn; nérion ou laurier - rose; gelsémie. V. ces mots.

APODE s. m. (a-po-de — du gr. *apo*, loin de; *dêma*, lien). Entom. Enveloppe solide des insectes, partie de leur thorax.

APODÉMIALGIE s. f. (a-po-dé-mi-al-ji — du gr. *apo*, loin de; *dêma*, lien, et *algos*, souffrance). Méd. Besoin de se déplacer, de voyager, affection morale qui est le contraire de la nostalgie : *On dirait que toute la nation anglaise est atteinte d'*APODÉMIALGIE.

APODÈRE s. m. (a-po-dè-re — du gr. *apoderô*, j'écorche). Entom. Genre de coléoptères tétramères, du groupe des charançons, formé aux dépens des attélabes, et renfermant vingt-deux espèces, dont six se trouvent en Europe.

APODICTIQUE adj. (a-po-di-kti-ke — du gr. *apodeiknumi*, je démontre). Philos. Nom donné par Aristote aux propositions qui ne peuvent être contestées, parce qu'elles sont le résultat d'une démonstration. Ce nom a été appliqué par Kant aux propositions dans lesquels l'affirmation ou la négation énoncée apparaît à l'esprit comme nécessaire.

— **Encycl.** Les jugements, d'après Kant, peuvent être envisagés sous les quatre points de vue différents de la *quantité*, de la *qualité*, de la *relation* et de la *modalité*. (V. Jugement.) On envisage le jugement sous le point de vue de la modalité, lorsqu'on examine la valeur que l'esprit attache au rapport qui unit les termes de ce jugement. Kant distingue sous ce point de vue trois sortes de jugements : les jugements *problématiques*, les jugements *assertoriques* et les jugements *apodictiques*. Les jugements problématiques sont ceux dans lesquels l'affirmation ou la négation est énoncée comme simplement possible ; dans les jugements assertoriques, l'une et l'autre sont considérées comme vraies ; dans les jugements *apodictiques*, elles sont regardées comme nécessaires. Quand je dis : *tout cercle a un centre*, je fais un jugement *apodictique*.

APODIDÉS s. m. pl. (a-po-di-dé — rad. *apus*). Zool. Famille de crustacés de l'ordre des phyllopodes, sous-classe des branchiopodes, qui a pour type le genre *apus*. Les apodidés ont la tête et la partie qui porte les pieds recouvertes par un grand bouclier, et, en arrière, un abdomen caudiforme, multiarticulé, terminé par deux écailles natatoires et par deux longs filets sétiformes.

APODIE s. f. (a-po-di — rad. *apode*). Térat. Absence des pieds.

APODIOXIS s. f. (a-po-di-o-ksiss — du gr. *apo*, loin de; *diôkô*, je poursuis). Rhét. Tour par lequel on repousse une objection avec véhémence et même avec indignation.

APODIPSIE s. m. (a-po-di-fe). Entom. Genre d'insectes hémiptères, renfermant deux espèces, qui vivent, l'une en Grèce, l'autre en Syrie.

APODIPNE ou **APODEIPNE** s. m. (a-po-dipne — du gr. *apodeipnon*; formé de *apo*, après; *deipnon*, souper). Antiq. gr. Chanson que l'on chantait après le repas du soir. Les Latins appelaient ces chansons *postcœnia*.

— Liturg. Dans l'Eglise grecque, Partie de l'office divin que les catholiques romains appellent *complies*. Il y a le *grand apodipne* et le *petit apodipne*, l'un se chante pendant le carême, et l'autre toute l'année.

APODOCÉPHALE adj. (a-po-do-sé-fa-le — du gr. *a* priv. ; *pous*, *podos*, pied; *kephalê*, tête). Bot. Se dit des plantes dont les fleurs sont réunies en tête, et sessiles.

APODOGYNE s. m. (a-po-do-ji-ne — du gr. *a* priv. ; *pous*, *podos*, pied, et *guné*, femme). Bot. Section du genre goniocarpe.

APODONTE s. m. (a-po-don-te — du gr. *apo*, loin de; *odous*, *odontos*, dent). Ichth. Genre de poissons, voisin des scomberoïdes, et renfermant seulement deux espèces, dont l'une vit dans les mers de l'Afrique.

APODOPNIQUE adj. (a-po-do-pni-ke — du gr. *apodos*, retour; *pneô*, je respire). Méd. Se dit de tout ce qui est propre à rétablir le jeu de la respiration dans les cas d'asphyxie : *Remèdes apodopniques.* (Acad.)

APODOSE s. f. (a-po-dô-ze — du gr. *apodosis*, même sens). Rhét. Nom donné par les rhéteurs au second membre d'une période, par opposition à *protase*, qui désigne le premier membre.

APODOTES s. m. pl. (a-po-do-te — du gr. *a* priv. ; *pous*, *podos*, pied). Bot. Section de plantes de la famille des labiées, caractérisée par des capitules sessiles.

APODOTE s. m. (a-po-do-te — lat. *Apodoti*). Géogr. anc. Peuple d'Etolie.

APODYNOMÈNE s. m. (a-po-di-no-mè-ne — du gr. *apo*, sans; *dunamis*, force). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, dont l'espèce type est cultivée comme plante d'ornement.

APODYTÈRE s. m. (a-po-di-tè-re — du gr. *apodutérion*; formé de *apoduô*, je me déshabille). Antiq. Salle d'entrée des thermes et de la palestre, où les baigneurs et les lutteurs se dépouillaient de leurs vêtements. Les Romains l'appelaient *spoliarium*. ‖ On dit aussi APODYTÉRION.

APOGALACTISME s. m. (a-po-ga-la-ktisme — du gr. *apo*, loin de; *gala*, *galaktos*, lait). Méd. Action de sevrer un enfant : *Depuis la plus favorable à l'*APOGALACTISME *est une question encore débattue parmi les médecins.*

APOGASTRE adj. (a-po-ga-stre — du gr. *apous*, sans pied ; *gastêr*, ventre). Moll. Se dit des mollusques dont le ventre est dépourvu de pieds.

APOGÉE s. m. (a-po-jé — du gr. *apo*, loin de; *gê*, terre). Astron. Point de l'orbite d'un astre qui le trouve le plus éloigné de la terre : *L'*APOGÉE *du soleil. L'*APOGÉE *de la lune. Le soleil est à son* APOGÉE *quand la terre est à son aphélie. La lune a son* APOGÉE *et son périgée.* (Volt.) *L'*APOGÉE *de la lune n'est pas fixe dans le ciel; il répond successivement à différents degrés du zodiaque, et sa révolution s'achève dans l'espace d'environ neuf ans.* (D'Alemb.) *L'*APOGÉE *de la terre a un mouvement beaucoup plus rapide.* (Francœur.) *La terre a un ralentissement réel quand elle s'éloigne du soleil, et une accélération quand elle s'en rapproche. Ainsi sa vitesse est plus grande au périgée qu'à l'*APOGÉE. (Van Tenac.)

— Par compar. Le plus haut degré, le point culminant : *Etre à l'*APOGÉE *de la puissance. Sa fortune est à son* APOGÉE. *M. de Lorraine était alors dans l'*APOGÉE *de sa gloire.* (St-Sim.) *Ce grand capitaine était dans l'*APOGÉE *de sa faveur.* (St-Sim.) *Nous, citoyens des deux mondes qui croyons être à l'*APOGÉE *de la civilisation, il est certain que nous mangeons trop.* (Brill.-Sav.) *La race humaine a encore bien des générations à envoler, avant d'arriver à son* APOGÉE *de puissance et de grandeur.* (G. Sand.) *Elle proclamait avec orgueil ses vingt-cinq ans, et promenait sur les hommes le regard serein et brillant d'une gloire à son* APOGÉE. (G. Sand.) *C'est à l'*APOGÉE *de sa puissance extérieure et de sa richesse que Rome fut saisie par la mort.* (Ledru-Rollin.) *C'était le moment de l'empire de Napoléon atteignit à l'*APOGÉE *de sa splendeur.* (Balz.) *Sa fureur atteignit l'*APOGÉE *des sentiments humains.*

(Balz.) *La joie des vignerons l'épouvantait toujours, quand elle arrivait à son* APOGÉE. (Balz). *Les comtes étaient arrivés à l'*APOGÉE *de l'ivresse.* (Balz.) *En ce moment, le bruit était arrivé à son* APOGÉE. (Scribe.) *Le barreau français est à son* APOGÉE *au seizième siècle.* (Lerminier.) *Avec Grégoire VII, la papauté est à son* APOGÉE. (C. Dollfus.)

Un corps sain, un esprit joyeux,
Et quelque prose mélangée
De vers badins ou sérieux,
Me feront trouver l'apogée
De la félicité des dieux.
J.-B. Rousseau.

— S'empl. adjectiv. : *La lune est* APOGÉE *ou périgée quand elle est à sa plus grande distance de la terre, autour de laquelle elle tourne.* (Van Tenac.)

— **Antonyme.** Périgée.

— **Encycl.** Astron. D'après l'ancienne théorie des apparences, qui plaçait le globe terrestre au centre des mouvements planétaires, l'*apogée* est le point de la plus grande distance d'une planète à la terre. Le mot *apogée* est donc synonyme du mot *aphélie*, avec cette distinction indiquée d'ailleurs par leurs étymologies, que le premier, ayant trait à la terre, exprime un détail des mouvements apparents, tandis que le second, ayant rapport au soleil, exprime une particularité des mouvements réels. Il est donc indifférent de dire que la terre est à l'aphélie du soleil, ou que le soleil est à l'*apogée* de la terre. Comme le mouvement de la lune autour du globe terrestre n'est pas illusoire, cet astre a tout à la fois un point d'*apogée* par rapport à la terre, et un point d'aphélie par rapport au soleil. Son point d'*apogée* n'est pas fixe ; il se déplace sur l'orbite de la lune, qu'il parcourt tout entier dans un espace de neuf ans environ.

APOGÉTON s. m. (a-po-jé-ton). Bot. V. Aponogeton.

APOGEUSIE s. f. (a-po-jeu-zî — du gr. *apo*, loin ; *geusis*, goût). Méd. Dépravation du goût : *Lalande était affligé d'une singulière* APOGEUSIE. ‖ On écrit aussi APOGEUSIE.

APOGLUCIQUE adj. (a-po-glu-si-ke — du gr. *apo*, sur, et *glukeon*). Chim. Nom donné par M. Mulder à un acide brun, soluble, qu'il a obtenu en soumettant le sucre à l'action de l'acide sulfurique étendu.

APOGON s. m. (a-po-gon — du gr. *a* priv. ; *pôgôn*, barbe). Bot. Genre de la famille des composées, tribu des chicoracées, intermédiaire entre les lapsanes et les hyoscris. Il renferme deux espèces, qui croissent dans l'Amérique boréale.

— Ichth. Genre de poissons de la famille des percoïdes, ordre des acanthoptérygiens.

— **Encycl.** Ichth. Les *apogons*, comme leur nom l'indique, sont dépourvus de barbillons ; ils sont généralement colorés en rouge ; leur taille varie de cinq et quinze centimètres. Ils ont le corps et les opercules garnis de grandes écailles qui se détachent facilement, plan de leur revêtement.

APOGYTÈRE s. m. (a-po-di-tè-re — du gr. *apoduterion*; formé de *apoduô*, je me déshabille). Antiq. Salle d'entrée des thermes et de la palestre, où les baigneurs et les lutteurs se dépouillaient de leurs vêtements. Les Romains l'appelaient *spoliarium*. ‖ On dit aussi APODYTÉRION.

APOGALACTISME s. m. (a-po-ga-la-ktisme — du gr. *apo*, loin de; *gala*, *galaktos*, lait). Méd. Action de sevrer un enfant : *Depuis la plus favorable à l'*APOGALACTISME *est une question encore débattue parmi les médecins.*

APOGASTRE adj. (a-po-ga-stre — du gr. *apous*, sans pied ; *gastêr*, ventre). Moll. Se dit des mollusques dont le ventre est dépourvu de pieds.

APOGÉE s. m. (a-po-jé — du gr. *apo*, loin de; *gê*, terre). Astron. Point de l'orbite d'un astre qui le trouve le plus éloigné de la terre : *L'*APOGÉE *du soleil. L'*APOGÉE *de la lune. Le soleil est à son* APOGÉE *quand la terre est à son aphélie. La lune a son* APOGÉE *et son périgée.* (Volt.) *L'*APOGÉE *de la lune n'est pas fixe dans le ciel; il répond successivement à différents degrés du zodiaque, et sa révolution s'achève dans l'espace d'environ neuf ans.* (D'Alemb.) *L'*APOGÉE *de la terre a un mouvement beaucoup plus rapide.* (Francœur.) *La terre a un ralentissement réel quand elle s'éloigne du soleil, et une accélération quand elle s'en rapproche. Ainsi sa vitesse est plus grande au périgée qu'à l'*APOGÉE. (Van Tenac.)

— Par compar. Le plus haut degré, le point culminant : *Etre à l'*APOGÉE *de la puissance. Sa fortune est à son* APOGÉE. *M. de Lorraine était alors dans l'*APOGÉE *de sa gloire.* (St-Sim.) *Ce grand capitaine était dans l'*APOGÉE *de sa faveur.* (St-Sim.) *Nous, citoyens des deux mondes qui croyons être à l'*APOGÉE *de la civilisation, il est certain que nous mangeons trop.* (Brill.-Sav.) *La race humaine a encore bien des générations à envoler, avant d'arriver à son* APOGÉE *de puissance et de grandeur.* (G. Sand.) *Elle proclamait avec orgueil ses vingt-cinq ans, et promenait sur les hommes le regard serein et brillant d'une gloire à son* APOGÉE. (G. Sand.) *C'est à l'*APOGÉE *de sa puissance extérieure et de sa richesse que Rome fut saisie par la mort.* (Ledru-Rollin.) *C'était le moment de l'empire de Napoléon atteignit à l'*APOGÉE *de sa splendeur.* (Balz.) *Sa fureur atteignit l'*APOGÉE *des sentiments humains.*

(Balz.) *La joie des vignerons l'épouvantait toujours, quand elle arrivait à son* APOGÉE. (Balz). *Les comtes étaient arrivés à l'*APOGÉE *de l'ivresse.* (Balz.) *En ce moment, le bruit était arrivé à son* APOGÉE. (Scribe.) *Le barreau français est à son* APOGÉE *au seizième siècle.* (Lerminier.) *Avec Grégoire VII, la papauté est à son* APOGÉE. (C. Dollfus.)

Un corps sain, un esprit joyeux,
Et quelque prose mélangée
De vers badins ou sérieux,
Me feront trouver l'apogée
De la félicité des dieux.
J.-B. Rousseau.

— S'empl. adjectiv. : *La lune est* APOGÉE *ou périgée quand elle est à sa plus grande distance de la terre, autour de laquelle elle tourne.* (Van Tenac.)

— **Antonyme.** Périgée.

— **Encycl.** Astron. D'après l'ancienne théorie des apparences, qui plaçait le globe terrestre au centre des mouvements planétaires, l'*apogée* est le point de la plus grande distance d'une planète à la terre. Le mot *apogée* est donc synonyme du mot *aphélie*, avec cette distinction indiquée d'ailleurs par leurs étymologies, que le premier, ayant trait à la terre, exprime un détail des mouvements apparents, tandis que le second, ayant rapport au soleil, exprime une particularité des mouvements réels. Il est donc indifférent de dire que la terre est à l'aphélie du soleil, ou que le soleil est à l'*apogée* de la terre. Comme le mouvement de la lune autour du globe terrestre n'est pas illusoire, cet astre a tout à la fois un point d'*apogée* par rapport à la terre, et un point d'aphélie par rapport au soleil. Son point d'*apogée* n'est pas fixe ; il se déplace sur l'orbite de la lune, qu'il parcourt tout entier dans un espace de neuf ans environ.

APOGÉTON s. m. (a-po-jé-ton). Bot. V. Aponogeton.

APOGEUSIE s. f. (a-po-jeu-zî — du gr. *apo*, loin ; *geusis*, goût). Méd. Dépravation du goût : *Lalande était affligé d'une singulière* APOGEUSIE. ‖ On écrit aussi APOGEUSIE.

APOGLUCIQUE adj. (a-po-glu-si-ke — du gr. *apo*, sur, et *glukeon*). Chim. Nom donné par M. Mulder à un acide brun, soluble, qu'il a obtenu en soumettant le sucre à l'action de l'acide sulfurique étendu.

APOGON s. m. (a-po-gon — du gr. *a* priv. ; *pôgôn*, barbe). Bot. Genre de la famille des composées, tribu des chicoracées, intermédiaire entre les lapsanes et les hyoscris. Il renferme deux espèces, qui croissent dans l'Amérique boréale.

— Ichth. Genre de poissons de la famille des percoïdes, ordre des acanthoptérygiens.

— **Encycl.** Ichth. Les *apogons*, comme leur nom l'indique, sont dépourvus de barbillons ; ils sont généralement colorés en rouge ; leur taille varie de cinq et quinze centimètres. Ils ont le corps et les opercules garnis de grandes écailles qui se détachent facilement, plan de leur revêtement.

APOGYTÈRE s. m. (a-po-di-tè-re — du gr. *apoduterion*; formé de *apoduô*, je me déshabille). Antiq. Salle d'entrée des thermes et de la palestre, où les baigneurs et les lutteurs se dépouillaient de leurs vêtements. Les Romains l'appelaient *spoliarium*. ‖ On dit aussi APODYTÉRION.

APOGALACTISME s. m. (a-po-ga-la-ktisme — du gr. *apo*, loin de; *gala*, *galaktos*, lait). Méd. Action de sevrer un enfant : *Depuis la plus favorable à l'*APOGALACTISME *est une question encore débattue parmi les médecins.*

APOGASTRE adj. (a-po-ga-stre — du gr. *apous*, sans pied ; *gastêr*, ventre). Moll. Se dit des mollusques dont le ventre est dépourvu de pieds.

APOGÉE s. m. (a-po-jé — du gr. *apo*, loin de; *gê*, terre). Astron. Point de l'orbite d'un astre qui le trouve le plus éloigné de la terre : *L'*APOGÉE *du soleil. L'*APOGÉE *de la lune. Le soleil est à son* APOGÉE *quand la terre est à son aphélie. La lune a son* APOGÉE *et son périgée.* (Volt.) *L'*APOGÉE *de la lune n'est pas fixe dans le ciel; il répond successivement à différents degrés du zodiaque, et sa révolution s'achève dans l'espace d'environ neuf ans.* (D'Alemb.) *L'*APOGÉE *de la terre a un mouvement beaucoup plus rapide.* (Francœur.) *La terre a un ralentissement réel quand elle s'éloigne du soleil, et une accélération quand elle s'en rapproche. Ainsi sa vitesse est plus grande au périgée qu'à l'*APOGÉE. (Van Tenac.)

— Par compar. Le plus haut degré, le point culminant : *Etre à l'*APOGÉE *de la puissance. Sa fortune est à son* APOGÉE. *M. de Lorraine était alors dans l'*APOGÉE *de sa gloire.* (St-Sim.) *Ce grand capitaine était dans l'*APOGÉE *de sa faveur.* (St-Sim.) *Nous, citoyens des deux mondes qui croyons être à l'*APOGÉE *de la civilisation, il est certain que nous mangeons trop.* (Brill.-Sav.) *La race humaine a encore bien des générations à envoler, avant d'arriver à son* APOGÉE *de puissance et de grandeur.* (G. Sand.) *Elle proclamait avec orgueil ses vingt-cinq ans, et promenait sur les hommes le regard serein et brillant d'une gloire à son* APOGÉE. (G. Sand.) *C'est à l'*APOGÉE *de sa puissance extérieure et de sa richesse que Rome fut saisie par la mort.* (Ledru-Rollin.) *C'était le moment de l'empire de Napoléon atteignit à l'*APOGÉE *de sa splendeur.* (Balz.) *Sa fureur atteignit l'*APOGÉE *des sentiments humains.*

APOGRAPHE s. m. (a-po-gra-fe — du gr. *apographos*; formé de *apo*, de; *graphô*, j'écris). Antiq. gr. Nom des magistrats athéniens qui étaient chargés de distribuer les procès.

APOLECTE s. m. (a-po-lè-kte — du gr. *apolektos*, choisi). Ichth. Genre de poissons, voisin des scomberoïdes, et renfermant une seule espèce, qui vit sur la côte de Malabar.

APOLÉMIE s. f. (a-po-lé-mî — du gr. *a* priv. ; *polemios*, ennemi). Zool. Genre d'acalèphes.

APOLÉPISME s. m. (a-po-lé-pi-sme — du gr. *apo*, hors de; *lepis*, écaille). Méd. Syn. de *desquamation*.

APOLEPSIE s. f. (a-po-lè-psi — du gr. *apolêpsis*, cessation). Anc. méd. Suppression d'une sécrétion, d'un flux d'humeur naturel.

APOLEXIE s. f. (a-po-lè-ksi — du gr. *apolepsis*, abandon). Vieillesse, décrépitude.

APOLINAIRE (SAINT-), village et commune de France (Côte-d'Or), arrond. et à 4 kil. E. de Dijon ; pop. 261 hab. En 1513, les Suisses, qui assiégeaient Dijon, brûlèrent ce village, qui fut encore incendié, en 1632, par les troupes du duc d'Orléans. Le château, appelé la Motte-Saint-Apolinaire, offre encore une belle tour carrée bien conservée.

APOLINOSE s. f. (a-po-li-nô-ze — du gr. *apo*, partic. augmentat., et *linon*, fil, lin). Anc. chir. Nom que l'on donnait à un mode opératoire de la fistule à l'anus, qui consistait à introduire par le trajet fistuleux un fil que l'on ramenait ensuite au dehors, en le retenant au moyen de l'anus.

APOLLE s. m. (a-po-le — de *Apollon*, nom myth.) Moll. Syn. de *ranelle*.

APOLLINAIRE adj. (a-poll-li-nè-re — rad. *Apollon*). Qui appartient, qui a rapport à Apollon : *Culte* APOL

n. myth.). Mus. Sorte de théorbe à vingt cordes simples.

— Astron. Nom que quelques astronomes donnent à l'étoile *a* des gemeaux.

— Entom. Très-belle espèce de lépidoptère ou papillon diurne, du genre parnassien, qui habite les régions montagneuses de l'Europe et de l'Asie.

— Autrefois, Petite robe de chambre fort courte, qui ne descendait que jusqu'aux cuisses.

APOLLON ou **PHŒBUS**, dieu du jour, de la poésie, de la musique, de l'éloquence, de la médecine et des arts, fils de Jupiter et de Latone, naquit dans l'île de Délos. Peu de jours après sa naissance, il perça de ses traits le serpent Python, suscité par Junon contre sa mère, et c'est d'où lui vient son surnom de *Pythien*. Plus tard, pour venger la mort de son fils Esculape, foudroyé par Jupiter, il tua à coups de flèches les cyclopes qui avaient forgé la foudre, irrité de cette audace, le maître des dieux le chassa de l'Olympe et l'exila sur la terre. Apollon fut réduit alors à garder les troupeaux d'Admète, roi de Thessalie. Ce fut pendant son séjour dans ces campagnes qu'il inventa la lyre, qu'il se vengea du jugement de Midas en lui faisant pousser des oreilles d'âne, qu'il écorcha vif le satyre Marsyas, qui avait osé lui disputer le prix de la musique, et que Mercure lui vola ses troupeaux. Il passa ensuite au service de Laomédon, et s'occupa avec Neptune à bâtir les murailles de Troie. Ses malheurs apaisèrent enfin le courroux de Jupiter, qui le rappela au ciel, et le chargea de conduire le char du soleil. Apollon aima un grand nombre de nymphes et de mortelles ; Daphné, qu'il poursuivit inutilement et qui fut métamorphosée en laurier ; Cassandre, qui reçut de lui le don de prophétie ; Coronis, mère d'Esculape ; Clymène, mère de Phaéton, etc. Comme dieu de la poésie, il présidait aux assemblées des Muses. Ses principaux oracles furent ceux de Delphes, de Délos et de Ténédos. Les peintres et les poëtes avaient fait de lui le type idéal de la beauté juvénile.

— La langue littéraire a conservé du mythe apollonien un certain nombre d'expressions, de périphrases un peu surannées, mais auxquelles les poëtes n'ont point encore renoncé. C'est ainsi qu'ils appellent Apollon : le fils de Latone, le dieu de la lumière, du jour, des saisons, des muses, du Parnasse, du Pinde, du double Mont, de Délos, d'Hippocrène, le dieu de la double colline, du Cynthe, de la poésie, de la lyre, de l'harmonie, de l'éloquence, des arts ; le blond Phébus, le dieu à la blonde chevelure, l'amant de Daphné, etc. Les locutions suivantes font également allusion aux qualités et aux privilèges qui distinguent cette divinité : *Il chante comme un Apollon*, Se dit de celui qui se fait admirer par l'expression, par la pureté de son chant.

Il chanta comme un cygne ou comme un *Apollon*.
PARNY.

‖ *Rimer, faire des vers en dépit d'Apollon*. Faire des vers sans avoir aucun talent pour la poésie : *Les enfants, les fils, les favoris d'Apollon*, Les poëtes :

Dors, ô fils d'*Apollon*, ses lauriers te couronnent.
V. HUGO.

‖ Par antonomase, *C'est un Apollon*, Se dit d'un excellent poëte, et ironiquem., d'un mauvais versificateur. ‖ On le dit aussi d'un homme remarquable par sa beauté et l'élégance de sa taille : *C'est un guillard bien campé, un véritable* APOLLON. (Fr. Scribe.)

— Ce nom se prend encore comme syn. de *génie inspirateur : L'amour fut son* APOLLON. *L'amour est le Mars des guerriers et l'*APOLLON *des poëtes*. (B. de St-P.)

La colère suffit et vaut un *Apollon*. BOILEAU.

Barbouillé, débraillé, grossier jusqu'au dégoût,
Leur *Apollon* poissard a pour Pinde un égout.
ANCELOT.

— **Allus. littér.** Mais c'est surtout au séjour d'Apollon chez Admète, et à la vengeance que ce dieu tira de Marsyas, que les écrivains font allusion. Les phrases suivantes indiqueront suffisamment le sens de ces applications :

« Nous suivons Goëthe à la cour du grand-duc de Saxe-Weimar, improvisant joyeusement, assis parmi de jeunes dames d'honneur, semblable à *Apollon au milieu des blondes génâses du roi Admète.* »
HENRI HEINE.

« Quoique vous ayez remis votre voyage de Paris, j'espère que vous me tiendrez parole, et que vous viendrez me voir ici. *Apollon vint vadis se familiariser avec les mortels, et ne dédaigna pas de se faire pasteur pour les instruire.* Faites-en de même, monsieur, vous ne pouvez suivre de meilleur modèle. »

La margravine WILHELMINE, à Voltaire.

« A propos de beauté, un de nos fermiers a un fils qui passe avec raison pour le plus beau garçon du pays. Il est blond et a dix-huit ans. Ce ne sont point ces gros traits des Anglais et des Allemands. Sa tête est toute grecque. Il est loin de s'en douter, et cela lui donne une grâce et un naturel que n'ont point vos messieurs de Paris. Avec sa blouse et ses sabots, il a tout à fait l'air d'*Apollon chez Admète.* »
P.-L. COURIER.

« Lorsque M. de Lamartine se mit sur les rangs dans les élections de 1831, *Némésis*, qui cherchait les querelles retentissantes, fit monter ses injures vers cette haute renommée. En lisant la réponse étincelante de beautés que le grand poëte laissa tomber sur le versificateur, les classiques se souvinrent de la *lutte inégale du Phrygien Marsyas avec Apollon, et du châtiment infligé par le dieu vainqueur à son rival téméraire.* »
ALFRED NETTEMENT.

« La pie-grièche a encore une autre manie, celle d'écorcher les petits oiseaux qu'elle captive, pour en conserver les peaux. Un analogiste quand même me disait une fois que cette pratique de la pie-grièche, qui est une méchanme passionnée, devait être une vengeance à l'imitation de celle que le divin *Apollon tira du satyre Marsyas.* »
TOUSSENEL.

« Si l'on peut fabriquer un succès, il est impossible de fabriquer une renommée. On a reconnu qu'il ne fallait pas s'en rapporter à ces prôneurs sur le mérite de leurs favoris, *parce qu'il y avait trop de Midas parmi eux, et que Marsyas l'emportait sur Apollon.* »
Galerie de littérature.

— **Encycl.** Les systèmes les plus contradictoires ont été proposés sur la patrie primitive d'*Apollon* ; les uns, croyant le reconnaître dans les divinités solaires de l'Asie occidentale, dans le Baal ou l'Adonis syrien, dans le Mithra des Perses, lui ont assigné une origine asiatique ; d'autres l'ont identifié à l'Osiris égyptien, à Horus et à Ré ou Phré, tandis que plusieurs, à la tête desquels il faut placer le célèbre érudit Otfried Müller, ont vu en lui un dieu exclusivement hellénique. Mais, dans cette dernière hypothèse même, les traditions mythologiques sont loin de s'accorder : l'*Iliade* le fait naître en Lycie ; un hymne homérique, à Délos ; des traditions postérieures, dans le bois sacré d'Ortygie près d'Éphèse, à Ténare en Béotie, à Zoster en Attique. Toutefois, le culte de Délos ayant pris une importance considérable, la tradition qui rattache à cette île la naissance du dieu finit par devenir dominante, mais sans qu'elle présente jamais aucun caractère de plus haute antiquité. Le culte d'*Apollon* ne paraît pas avoir existé chez les Pélasges ; en revanche, on le rencontre florissant chez les trois grandes familles des peuples qui succédèrent aux races aborigènes : Apollon était adoré à la fois par les Doriens, les Éoliens et les Ioniens, mais plus spécialement par les premiers. Otfried Müller assure même qu'il était leur divinité nationale, et que ce sont eux qui le firent connaître aux Ioniens, aux Éoliens et aux habitants de l'Attique. Suivant le même érudit, la patrie primitive du culte d'*Apollon* serait la vallée de Tempé, d'où il aurait été apporté à Delphes, et de là se serait répandu dans toute la Grèce, en s'associant à celui de Zeus ou Jupiter. Voilà pourquoi les maladies épidémiques sont représentées comme les effets de la colère du dieu. C'est ainsi que, dans l'*Iliade*, il frappe de la peste l'armée d'Agamemnon. Mais si *Apollon* envoie aux hommes la peste et les maladies, il est aussi le dieu bienfaisant qui les écarte, qui les guérit, car ses rayons salutaires rendent la santé et les forces au corps épuisé. — Il était le dieu prophétique, celui qui répandait dans l'âme cet enthousiasme, ce délire que les Grecs, comme presque tous les peuples peu éclairés, prenaient pour un signe d'inspiration divine. Aussi eut-il bientôt une foule d'oracles plus ou moins célèbres ; mais dieu avec moins de gloire que de faveur, il ne devint célèbre par excellence, celui de Thémis, à Delphes, dont il s'était emparé après avoir tué un serpent qui en avait la garde ; ceux d'Abæ en Phocide, des Branchides, à Didyme, près de Milet, d'Ichnæ en Macédoine, de Claros près de Colophon, de Délos, de Sélinonte en Cilicie, de Patara en Lycie, de Thymbra en Troade, de Larisse en Argolide, d'Orope dans l'île d'Eubée, de Ténégyre en Béotie, d'Eutrésis près de Thespies, de Thèbes sur les bords de l'Ismène, d'Aléière en Thrace, etc. Le dieu rendait ses oracles de différentes manières : à Delphes, une femme hystérique ou épileptique, excitée par des boissons narcotiques, prophétisait l'avenir ; à Didyme, des prêtres ventriloques, les Branchides, parlaient au nom du dieu, dont ils simulaient la voix ; ailleurs, comme à Délos, la voix de l'oracle paraît se faire entendre dans le bruissement des arbres, ou, comme à Claros, c'étaient des sources dont l'eau inspirait ceux qui en avaient bu, ou bien encore les prêtres employaient la farine sacrée. *Apollon* fut donc toujours le dieu de la divination par excellence ; mais la médecine étant liée dans le principe à l'emploi des charmes, des purifications et des opérations magiques, il prit aussi naturellement le caractère de divinité médicale et secourable dans les maladies. Les deux qualités de devin et de médecin se confondaient à l'origine des sociétés, puisque les premiers médecins n'ont été que des sorciers conjureurs des mauvais esprits, ces mauvais esprits étant considérés comme les auteurs des maladies.

L'épithète de Phœbus, *phoibos*, brillant, donnée par Homère à *Apollon*, implique, par la manière dont elle est employée, l'idée d'une lumière intellectuelle et morale. Aussi *Apollon* est le dieu de l'inspiration poétique comme celui de la divination, le *vates* par excellence. Ces deux inspirations, qu'il réunit en lui-même, n'étaient en quelque sorte pour les anciens qu'une même chose. Le devin (*vates*) était un poëte qui rendait ses oracles dans une sorte de transe prophétique (*furor divinus*) ; voilà pourquoi les réponses des oracles se donnaient presque toujours en vers. On sait que les anciens avaient l'habitude de chanter leurs poésies ; *Apollon* est donc aussi le dieu de la musique et du chant. Homère nous le représente, en effet, charmant les dieux durant leurs festins par les accords de sa lyre ; Callimaque lui attribue même l'invention de cet instrument. Enfin *Apollon* était aussi invoqué comme divinité champêtre, caractère qu'il revêtit en Arcadie et surtout chez les Troyens. Homère nous le représente comme nourrissant de superbes cavales et gardant sur le mont Ida les troupeaux de Laomédon ; nous avons déjà dit, suivant une autre légende, qu'il servit huit ans chez Admète, roi de Phères, en qualité de berger. *Apollon* était aussi un dieu fondateur des villes, protecteur des colonies, des confédérations ; plus tard il devint le chef des muses, *Musagète*, caractère qu'il eut surtout chez les Doriens.

De cette multiplicité de faces sous lesquelles ce dieu nous apparaît, sont nés une foule de dénominations, de surnoms, d'épithètes, que les poëtes ont empruntés aux attributs d'*Apollon*, soit aux lieux qu'il a habités, où il était spécialement honoré, au culte dont il était l'objet chez les différents peuples, etc. : *Hekatos, hekatebolos, hekebolos*, celui dont les coups atteignent au loin ; *klutotoxos, argurotoxos*, le dieu illustre par l'arc, le dieu à l'arc d'argent ; *sôter, akesios, epitkourios, alexikakos*, sauveur, secourable, qui guérit ; *archégétès, dômatistès, oikistès*, conducteur, chef, fondateur ; *nomios*, pastoral ; *Klarios, Larissaios, Tegyræos, Thymbræos, Patareus, Exterosités, Ismenios, Anaphæos, Amyclæos, Delios, Delphicos, Gryneos, Hyperboreos, Smintheus*, etc., noms tirés des villes ou des lieux où il avait des oracles ; *iatromantis*, médecin-devin ; *boedromios*, le secourable ; *Daphnæos, Daphnitès*, celui qui est couronné de laurier ; *Saurokténos*, le tueur de lézards, etc., etc. Chez les Latins nous trouvons *medicus, opifer, salutaris, auricomus, arcitenens, fatidicus, augur, vates, veridicus*, etc.

Parmi les animaux et les plantes consacrés à ce dieu, on cite surtout le cygne, le vautour, le corbeau, le coq, le faucon, la cigale, le loup, le serpent ; le laurier, le palmier, l'olivier et le tamarin. Le culte d'*Apollon* présenta de bonne heure en Grèce un caractère beaucoup moins matériel que celui des autres dieux ; on lui sacrifiait des bœufs, des chèvres, des brebis, des loups, et, chez les hyperboréens, des ânes ; mais dans la plupart des temples principaux qui lui étaient dédiés, on lui offrait des sacrifices non sanglants : à Delphes, des gâteaux et de l'encens dans des corbeilles sacrées ; à Patare, des gâteaux en forme d'arc, de flèche et de lyre.

Peu à peu même l'aspect matériel d'*Apollon* s'efface ; les arts idéalisèrent sa figure, et il devint le type de la beauté et de l'intelligence. « Cette nouvelle forme revêtue par *Apollon*, dit M. Alfred Maury, se rattache à ce grand mouvement des idées en Grèce, à cette sorte de révolution des conceptions religieuses hellèniques, qui transforma les divinités en des personnages types de certaines vertus, de certaines qualités. Cette révolution imprima à la mythologie grecque un cachet plus religieux, dans l'acception moderne du mot. En effet, qu'est-ce que le sentiment religieux, si ce n'est l'aspiration de l'esprit et du cœur vers l'idéal des qualités, des vertus dont la racine se trouve dans l'esprit et le cœur humain. Cet idéal, l'imagination le transporte sur des personnes, des êtres qu'elle crée, ou plutôt aux êtres par lesquels l'ignorance des lois de la nature lui fait expliquer les phénomènes physiques. Ainsi, la conception primitive de la divinité est d'abord jusqu'à un certain point distincte du sentiment moral, quoique confondu dans le sens moderne. La notion divine n'est que celle de cause. L'homme, mû par l'admiration et la peur, rapporte à des êtres surnaturels ce qu'il voit, ce qu'il entend, ce qu'il sent ; mais ces êtres où se personnifient les causes, les agents physiques, il n'y rattache d'abord aucune idée de moralité. Il invoque les deux, parce qu'il les craint ; s'il pratique certaines bonnes actions, c'est que les premiers quoique obscurs enseignements de la conscience lui révèlent le bien et le mal, et qu'il craint que le mal offense ces divinités. Mais un sentiment plus profond du bien, une idée d'un dieu bon, parfait, réalisant dans sa personnalité divine un idéal que lui, homme, trouve au fond de son être, l'humanité à son berceau l'ignore. Elle est superstitieuse sans être réellement religieuse, et elle ne le devient qu'au moment où, la notion divine s'épurant, l'homme alors l'idéal des vertus humaines sous la forme de ces dieux qui n'étaient d'abord que de grossières personnifications de l'air, de l'eau, du feu, de la terre, des pierres. C'est ce qui arriva pour *Apollon*, c'est ce que l'on observe pour Jupiter, Minerve, Vénus et Hercule. A mesure que l'esprit se développa, que l'art progressa, il tendit à résumer dans ces divinités le type accompli d'une vertu, d'une qualité humaine : la souveraine puissance, l'intelligence, la force, la beauté, etc. »

Le culte d'*Apollon* fut introduit à Rome dès l'an 430 av. J.-C., à la suite d'une peste qui avait désolé cette ville. On lui éleva un temple, et, plus tard, pendant les guerres puniques, on institua en son honneur les jeux Apollinariens, qui se célébraient tous les ans. Mais, c'est surtout à partir de l'époque impériale, que le culte du dieu se propagea chez les Latins. Après la bataille d'Actium, Auguste lui éleva un temple en ce lieu même, un second au sommet du mont Palatin, à Rome, et il institua en son honneur les jeux Actiaques. *Apollon* figura alors constamment parmi les dieux latins avec les mêmes attributs, le même

représentées la première avec une lyre, la seconde avec des flûtes, et celle du milieu avec un chalumeau qu'elle approchait de sa bouche. Vers la 56e olympiade, Bathycles de Magnésie se rendit célèbre par le trône d'Apollon qu'il éleva dans le temple d'Amyclès. Ce monument, sur lequel il plaça une ancienne statue du dieu, haute de trente coudées, était soutenu par les figures des Saisons, des Grâces, des Tritons. Crésus avait fourni aux Lacédémoniens l'or nécessaire pour décorer ce bel ouvrage, qui existait encore du temps de Pausanias. Plus tard, Canachus fit un colosse représentant *Apollon Didyméen*, adoré à Milet, et deux autres statues colossales d'*Apollon Isménien*, l'une en bois de cèdre, qu'on voyait près de la ville de Thèbes ; l'autre en bronze, exactement semblable à la précédente, que possédait la ville des Branchides. Ces trois colosses jouissaient d'une grande célébrité : Xerxès enleva à Milet l'*Apollon Didyméen* et le fit transporter à Ecbatane. Au plus beau temps de l'art grec, Praxitèle fit l'*Apollon Sauroctone*, dont il existe plusieurs copies antiques (V. ci-après) ; Myron sculpta une statue du dieu, qui se voyait dans le temple de Esculape, à Agrigente, à l'époque de Cicéron ; un *Apollon Alexicacos* (tutélaire), chef-d'œuvre de Calamis, ornait l'un des portiques d'Athènes ; Onatas, enfin, fit un *Apollon adulte*, de qui le poëte Antipater disait, qu'il attestait par la noblesse de ses traits la beauté de l'enfance et la majesté de Jupiter. Lorsque Rome eut attiré chez elle les artistes de la Grèce, Phidias de Rhodes sculpta deux statues d'*Apollon*, dont l'une, représentant ce dieu complet, un arc à la main, fut placée dans le portique d'Octavie. Le plupart des figures antiques d'Apollon qui sont parvenues jusqu'à nous appartiennent à l'art greco-romain, ou sont des reproductions d'ouvrages grecs, faites en Italie. Indépendamment de celles dont nous donnons plus loin une description particulière, nous citerons comme un morceau plein de style une belle figure assise, à la villa Ludovisi, que sa physionomie bienveillante et le bâton recourbé (*pedum*) placé dans sa main semblent désigner comme un pasteur ; la statue du dieu (*Nomios*). Au reste, les représentations antiques d'Apollon offrent peu de variété dans le type : il est d'ordinaire figuré comme le plus beau des dieux, dans la vigueur et l'âge mûr et toute la grâce de la jeunesse. On a remarqué que les anciens artistes ont rarement placé sur son menton cet ornement, agrément commun à quelques beautés particulières, mais non idéales. Quelques médailles lui donnent pour attributs tantôt un arc, tantôt la foudre, quelquefois les trois, comme maison de la Muraille noire) on tenant son carquois (maison des Amazones) ; mais le sujet où ce dieu apparaît le plus souvent à Pompéi, est celui qui le représente avec Daphné ; les peintres greco-romains ont trouvé là un prétexte aux plus révoltantes obscénités. On voit encore quelques fresques représentant *Apollon Lycius*, *Apollon Livius*, etc., divinités bâtardes dont les noms se rencontrent dans les inscriptions latines.

De tout ce qui vient d'être dit, on peut conclure qu'*Apollon* formait un des mythes les plus élevés du polythéisme gréco-latin, dont il résumait la partie la moins matérielle. On trouve en lui le principe civilisateur, moralisateur, fécondant, remplissant ces divers rôles chez les peuples, successivement et simultanément. Et ces rôles sont si bien marqués, qu'à une époque où l'histoire avait depuis longtemps pris la place des mythes païens, la fantaisie a pu, en se donnant une certaine apparence de raison, nier l'existence du conquérant qui a bouleversé le monde pendant quinze ans, et le ramener à une simple idéalité. Dans ce jeu de l'esprit, Napoléon n'était qu'une variante du dieu du jour, qui s'élève des confins de l'Orient (île de Corse), pour aller éteindre ses feux aux limites extrêmes de l'Occident (Sainte-Hélène). Lui aussi a été chassé un moment de l'Olympe, et il est allé chercher un refuge dans une petite île ignorée de la mer Méditerranée (île d'Elbe). Sa mère, ses frères, ses sœurs, ses douze maréchaux forment sa cour, et gravitent autour de son trône impérial. Mais l'astre perd de sa chaleur et de sa force pendant un hiver rigoureux, et ce sont les avant-coureurs d'un déclin rapide.

Apollon (REPRÉSENTATIONS DIVERSES D'). Apollon, dieu du jour, de la jeunesse, de la beauté, de la poésie, de la musique, de la médecine, réunit toutes les conditions propres à inspirer le génie des sculpteurs et des peintres. Aussi, peu de figures ont-elles exercé aussi fréquemment le talent des artistes de l'antiquité. Des l'origine de la statuaire grecque, à l'époque où vivait Dédale (1400 ans environ av. J.-C.), les habitants de Délos consacrèrent au fils de Latone une statue qui était l'ouvrage d'un de leurs concitoyens. D'après la description qu'en a donnée Plutarque, le dieu tenait son arc de la main droite ; de l'autre, il portait les trois Grâces, plutôt Apollon-Soleil conduisant ses chevaux. Une peinture découverte à Pompéi ne laisse pas de douter sur la signification de cet attribut : Apollon y est figuré, un arc à la main droite et portant la boule du monde dans la gauche. D'autres peintures nous le montrent jouant de la lyre (maison de la Muraille noire) on tenant son carquois (maison des Amazones) ; mais le sujet où ce dieu apparaît le plus souvent à Pompéi, est celui qui le représente avec Daphné ; les peintres greco-romains ont trouvé là un prétexte aux plus révoltantes obscénités. On voit encore quelques fresques représentant *Apollon Lycius*, *Apollon Livius*, etc., divinités bâtardes dont les noms se rencontrent dans les inscriptions latines.

De tout ce qui vient d'être dit, on peut conclure qu'*Apollon* formait un des mythes les plus élevés du polythéisme gréco-latin, dont il résumait la partie la moins matérielle. On trouve en lui le principe civilisateur, moralisateur, fécondant, remplissant ces divers rôles chez les peuples, successivement et simultanément. Et ces rôles sont si bien marqués, qu'à une époque où l'histoire avait depuis longtemps pris la place des mythes païens, la fantaisie a pu, en se donnant une certaine apparence de raison, nier l'existence du conquérant qui a bouleversé le monde pendant quinze ans, et le ramener à une simple idéalité. Dans ce jeu de l'esprit, Napoléon n'était qu'une variante du dieu du jour, qui s'élève des confins de l'Orient (île de Corse), pour aller éteindre ses feux aux limites extrêmes de l'Occident (Sainte-Hélène). Lui aussi a été chassé un moment de l'Olympe, et il est allé chercher un refuge dans une petite île ignorée de la mer Méditerranée (île d'Elbe). Sa mère, ses frères, ses sœurs, ses douze maréchaux forment sa cour, et gravitent autour de son trône impérial. Mais l'astre perd de sa chaleur et de sa force pendant un hiver rigoureux, et ce sont les avant-coureurs d'un déclin rapide.

Apollon (REPRÉSENTATIONS DIVERSES D'). Apollon, dieu du jour, de la jeunesse, de la beauté, de la poésie, de la musique, de la médecine, réunit toutes les conditions propres à inspirer le génie des sculpteurs et des peintres. Aussi, peu de figures ont-elles exercé aussi fréquemment le talent des artistes de l'antiquité. Des l'origine de la statuaire grecque, à l'époque où vivait Dédale (1400 ans environ av. J.-C.), les habitants de Délos consacrèrent au fils de Latone une statue qui était l'ouvrage d'un de leurs concitoyens. D'après la description qu'en a donnée Plutarque, le dieu tenait son arc de la main droite ; de l'autre, il portait les trois Grâces, beaucoup d'autres artistes, notamment le Guerchin (tableau de la galerie de Florence), Angelo Falcone et Van Orley (estampes). Hendrick Goltzius et Rubens ont représenté Apollon se soumettant au jugement de Midas, le premier dans une belle gravure, le second dans un tableau qui est au Museo del Rey. De Rubens, on a encore deux peintures d'*Apollon sur son char*, l'une à l'Escurial, l'autre à la galerie Lichtenstein, et un *Apollon poursuivant Daphné*, esquisse gravée par Panneels. Le Louvre possède un tableau de l'Albane sur ce dernier sujet, et un *Apollon gardant les troupeaux d'Admète*, du même artiste. Une charmante peinture d'Annibal Carrache, *Apollon apprenant de Pan à jouer des pipeaux*, se voit à la National Gallery. Les descriptions spéciales que nous donnons, à la suite de cet article, nous dispensent de citer d'autres compositions plus ou moins remarquables où Apollon joue un rôle.

Comme tous les personnages mythologiques, le dieu de la lumière ne figure plus guère aujourd'hui que dans les peintures et dans les sculptures décoratives, les seules où le goût de notre époque tolère l'allégorie. C'est ainsi que M. Pierre de Cornélius a pu se permettre de retracer l'histoire complète du fils de Latone dans quelques-unes de ses fresques de la glyptothèque de Munich : on y remarque d'abord le dieu, sur un char d'or à quatre chevaux, soutenant de ses mains le zodiaque arrondi en auréole autour de sa tête, et accompagné des Heures brûlantes, qui répandent sur la terre des roses enflammées. On voit ensuite Apollon et Daphné, Leucothoé, Cyparisse, Clytie et Hyacinthe, tous favorisés de l'amour fatal du dieu, Apollon chez les bergers, Apollon et Marsyas, etc.

Apollon et Marsyas, peinture sur bois de l'école italienne. Acheté en 1850, à la vente de la galerie de M. Duroveray, par un savant amateur anglais, M. Morris Moore, ce tableau fut exposé à Paris en 1859 ; l'admiration qu'il excita alors parmi les connaisseurs fut grande, et les critiques les plus autorisés cherchèrent à établir quel en était le véritable auteur. Les uns, sur la foi du catalogue de la vente Duroveray, l'attribuèrent à Andrea Mantegna ; les autres crurent y reconnaître la manière du bolonais Francia ; d'autres nommèrent Timoteo delle Vite, qui étudia successivement sous Francia et sous Raphaël ; le plus grand nombre accepta et défendit l'attribution au divin Sanzio, donnée par M. Morris Moore lui-même. Voici quelle est la composition de cet *chef-d'œuvre*, dont la hauteur est de 0m,392 et la largeur de 0m,292 : Assis à gauche sur un bloc de pierre, Marsyas joue d'une sorte de flageolet qu'on nous permettra d'appeler une flûte ; à droite, sur le même plan, Apollon est debout, le revers de la main droite posé sur la hanche, et tenant de la main gauche, à la hauteur de l'épaule, un long bâton sur lequel il s'appuie. Le dieu a suspendu sa lyre à la souche morte d'un gros arbre ; son carquois et son arc dénudu sont posés à terre au milieu des fleurs. Il présente sa poitrine de face, et, la tête tournée vers la droite, il abaisse un regard dédaigneux sur son rival. Les deux personnages sont entièrement nus, mais, bien qu'ils soient dessinés tous deux avec une admirable perfection, on est immédiatement frappé de l'immense distance qui les sépare : voilà l'homme et voici le dieu ! Marsyas est modelé d'après nature avec une exactitude et une correction irréprochables ; Apollon ressemble à une statue de Phidias. Le premier est assis dans l'ombre ; ses cheveux bruns sont coupés ras sur son front sans noblesse ; sa figure exprime la satisfaction naïve d'un homme qui s'exagère sa valeur. Le second est posé en pleine lumière, comme il convient au dieu du jour ; sa chevelure dorée flotte autour de sa tête comme une auréole ; sa physionomie est parfaitement calme et laissé à peine percer une ironie méprisante. L'attitude du joueur de flûte est d'une vérité étonnante, mais elle n'a rien de noble ; celle du dieu a une souveraine élégance, elle donne au corps les ondulations les plus pittoresques et les plus harmonieuses. « Toute cette figure d'Apollon, a dit M. F. A. Gruyer, est dessinée avec un soin et un amour extraordinaires. On voit que l'artiste (Raphaël), jeune encore, lui a prodigué ses plus chaudes caresses, et que ne trouvant rien d'assez riche pour exprimer la magnificence de sa pensée, il a employé l'or non-seulement dans les accessoires, mais jusque dans la chevelure du dieu. On comprend en outre qu'il a interrogé à la fois la nature et les marbres anciens, et que sa tendresse naïve pour l'une et son admiration passionnée pour les autres, se sont traduites, ici avec une exactitude minutieuse et timide, là avec une verve et un enthousiasme qui ont élevé son génie au-dessus de lui-même. C'est ainsi que la poitrine est modelée avec une puissance et une simplicité que l'antiquité seule a pu révéler à la renaissance, tandis que les extrémités, les mains, les jambes et les pieds surtout, pour lesquels les marbres mutilés n'offrent pas de modèles, sont traités avec une recherche scrupuleuse qui nous reporte vers le naturalisme des maîtres florentins de la fin du XVe siècle. Toute la partie supérieure est d'une beauté sublime et rappelle les qualités idéales dont l'antiquité avait doué le fils de Jupiter et de Latone,.. Et en même temps les traits du visage témoignent d'une beauté plus grande encore, d'une beauté qu'il ne fut pas donné à l'antiquité de connaître, et que le christianisme seul pouvait révéler aux arts. » Le paysage qui sert de fond au tableau est digne des figures ; c'est un des plus complets et des plus délicatement finis qu'on puisse citer dans les œuvres des maîtres italiens de la Renaissance. Des arbres au tronc élancé, au feuillage rare, occupent les premiers plans. Le sentier au bord duquel Apollon et Marsyas sont placés, conduit vers une rivière, dont les eaux limpides serpentent au fond d'une vallée verdoyante. Un pont à trois arches est jeté sur cette rivière, devant une espèce de château fort. L'horizon est fermé par de hautes montagnes bleues. Des figurines microscopiques animent ce délicieux paysage : quelques-unes sont arrêtées sur le pont vers lequel un cavalier se dirige au galop ; un peu plus en avant, un pêcheur est assis sur la rive. Une douce lumière éclaire la scène. Enfin, dans le ciel, des oiseaux qui avaient été attirés par les sons mélodieux de la flûte de Marsyas, s'enfuient à tire d'aile, poursuivis par un faucon. C'est la seule allégorie qui fasse songer au cruel dénoûment du drame dont cette calme et poétique composition ne retrace que le prologue. On ne peut nier que les qualités d'exécution et de sentiment de ce chef-d'œuvre ne soient parfaitement égalées par celles de l'histoire sacrée, et achèvent de dissiper les nuages. Les nymphes des fleuves et des rivières ont retrouvé leur lit de roseaux et leur urne encore sonnante par la fange et par les débris. Des divinités plus timides (Junon, Vénus, Cérès) contemplent, à l'écart, ce combat des dieux et des éléments. Cependant, du haut des cieux, la Victoire descend pour couronner Apollon vainqueur, et Iris, la messagère des dieux, déploie dans les airs son écharpe, symbole du triomphe de la lumière sur les ténèbres et sur la révolte des eaux. »

Ainsi rajeunie par une imagination puissante, la fable de l'Apollon Pythien est devenue, sous le pinceau d'Eugène Delacroix, une allégorie saisissante du triomphe de la lumière sur les ténèbres, de la vie sur la mort. Jamais l'artiste ne s'est montré plus grand poëte ; jamais il n'a déployé une plus riche palette. Jamais il n'a mieux compris la grandeur du paysage qui sert de fond au tableau est digne des figures ; c'est un des plus complets et des plus délicatement finis qu'on puisse citer dans les œuvres des maîtres italiens de la Renaissance. Des arbres au tronc élancé, au feuillage rare, occupent les premiers plans. Le sentier au bord duquel Apollon et Marsyas sont placés, conduit vers une rivière, dont les eaux limpides serpentent au fond d'une vallée verdoyante. Un pont à trois arches est jeté sur cette rivière, devant une espèce de château fort. L'horizon est fermé par de hautes montagnes bleues. Des figurines microscopiques animent ce délicieux paysage : quelques-unes sont arrêtées sur le pont vers lequel un cavalier se dirige au galop ; un peu plus en avant, un pêcheur est assis sur la rive. Une douce lumière éclaire la scène. Enfin, dans le ciel, des oiseaux qui avaient été attirés par les sons mélodieux de la flûte de Marsyas, s'enfuient à tire d'aile, poursuivis par un faucon. C'est la seule allégorie qui fasse songer au cruel dénoûment du drame dont cette calme et poétique composition ne retrace que le prologue. On ne peut nier que les qualités d'exécution et de sentiment de ce chef-d'œuvre ne soient parfaitement égalées par celles de l'histoire sacrée, et achèvent de dissiper les nuages. Les nymphes des fleuves et des rivières ont retrouvé leur lit de roseaux et leur urne encore sonnante par la fange et par les débris. Des divinités plus timides (Junon, Vénus, Cérès) contemplent, à l'écart, ce combat des dieux et des éléments. Cependant, du haut des cieux, la Victoire descend pour couronner Apollon vainqueur, et Iris, la messagère des dieux, déploie dans les airs son écharpe, symbole du triomphe de la lumière sur les ténèbres et sur la révolte des eaux. »

Ainsi rajeunie par une imagination puissante, la fable de l'Apollon Pythien est devenue, sous le pinceau d'Eugène Delacroix, une allégorie saisissante du triomphe de la lumière sur les ténèbres, de la vie sur la mort. Jamais l'artiste ne s'est montré plus grand poëte ; jamais il n'a déployé une plus riche palette. Jamais il n'a mieux compris la grandeur du paysage

gouf l'aîné, en 1792. Sa largeur est de dix pieds sur sept de hauteur.

Apollon vainqueur du serpent Python, peinture du plafond de la galerie d'Apollon, au Louvre, un des plus beaux ouvrages d'Eugène Delacroix. Lorsque la galerie fut ouverte au public (juin 1851), l'artiste publia une notice dans laquelle il avait lui-même décrit en ces termes cette composition grandiose : « Le dieu, monté sur son char, a déjà lancé une partie de ses traits ; Diane, sa sœur, volant à sa suite, lui présente son carquois. Déjà percés par les flèches du dieu de la lumière et de la vie, le monstre sanglant se tord en exhalant dans une vapeur enflammée les restes de sa vie et de sa rage impuissante. Les eaux du déluge commencent à tarir, et déposent sur les sommets des montagnes ou entraînent avec elles les cadavres des hommes et des animaux. Les dieux se sont indignés de voir la terre abandonnée à des monstres difformes, produits impurs du limon. Ils se sont armés comme Apollon. Minerve, Mercure, s'élancent pour les exterminer, en attendant que la sagesse éternelle repeuple la solitude de l'univers. Hercule les écrase de sa massue ; Vulcain, le dieu du feu, chasse devant lui la nuit et les vapeurs impures, tandis que Borée et les Zéphyrs secouent les eaux de leur souffle et achèvent de dissiper les nuages. Les nymphes des fleuves et des rivières ont retrouvé leur lit de roseaux et leur urne encore sonnante par la fange et par les débris. Des divinités plus timides (Junon, Vénus, Cérès) contemplent, à l'écart, ce combat des dieux et des éléments. Cependant, du haut des cieux, la Victoire descend pour couronner Apollon vainqueur, et Iris, la messagère des dieux, déploie dans les airs son écharpe, symbole du triomphe de la lumière sur les ténèbres et sur la révolte des eaux. »

Ainsi rajeunie par une imagination puissante, la fable de l'Apollon Pythien est devenue, sous le pinceau d'Eugène Delacroix, une allégorie saisissante du triomphe de la lumière sur les ténèbres, de la vie sur la mort. Jamais l'artiste ne s'est montré plus grand poëte ; jamais il n'a déployé une plus riche palette. Jamais il n'a mieux compris la grandeur du paysage

Apollon vainqueur du serpent Python, peinture du plafond de la galerie d'Apollon, au Louvre, un des plus beaux ouvrages d'Eugène Delacroix. Lorsque la galerie fut ouverte au public (juin 1851), l'artiste publia une notice dans laquelle il avait lui-même décrit en ces termes cette composition grandiose : « Le dieu, monté sur son char, a déjà lancé une partie de ses traits ; Diane, sa sœur, volant à sa suite, lui présente son carquois. Déjà percés par les flèches du dieu de la lumière et de la vie, le monstre sanglant se tord en exhalant dans une vapeur enflammée les restes de sa vie et de sa rage impuissante. Les eaux du déluge commencent à tarir, et déposent sur les sommets des montagnes ou entraînent avec elles les cadavres des hommes et des animaux. Les dieux se sont indignés de voir la terre abandonnée à des monstres difformes, produits impurs du limon. Ils se sont armés comme Apollon. Minerve, Mercure, s'élancent pour les exterminer, en attendant que la sagesse éternelle repeuple la solitude de l'univers. Hercule les écrase de sa massue ; Vulcain, le dieu du feu, chasse devant lui la nuit et les vapeurs impures, tandis que Borée et les Zéphyrs secouent les eaux de leur souffle et achèvent de dissiper les nuages. Les nymphes des fleuves et des rivières ont retrouvé leur lit de roseaux et leur urne encore sonnante par la fange et par les débris. Des divinités plus timides (Junon, Vénus, Cérès) contemplent, à l'écart, ce combat des dieux et des éléments. Cependant, du haut des cieux, la Victoire descend